

COMMUNE DE PLOUEGAT-MOYSAN

Département du Finistère - Arrondissement de Morlaix - Canton de Plouigneau
16 Hent Ti Ker – 29650 Plouégat-Moysan
Tél : 02 98 79 21 93 – Fax : 02 98 79 22 65

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du Vendredi 20 juin 2014 à 20 heures 30

L'an deux mil quatorze, le vendredi vingt juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Plouégat-Moysan.

Présents : ADAM Philippe, DERRIEN Corinne, FLOCH André, GEFFROY Rémi, GIOTTO François, GRILLE Régis, LE ROLLAND Christine, MASSON Patrick, MERRANT Patricia, MORVAN Henriette, RESPRIGET Marie Louise.

Absents :

Procurations LE SCORNET Isabelle donne procuration à FLOCH André, CLOAREC Mickaël donne procuration à GIOTTO François, HARDOUINEAU Christian donne procuration à ADAM Philippe, PRIGENT Jacqueline donne procuration à MERRANT Patricia.

Afférents au conseil municipal : 15
Nombre de conseillers en exercice : tous les conseillers en exercice
Présents : 11 votants et 4 procurations
Date de convocation : 13 juin 2014
Secrétaire de séance : ADAM Philippe

1. Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

Messieurs GIOTTO François, FLOCH André, ADAM Philippe ont été élus à l'unanimité délégués pour l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014.

Les suppléants sont : Rémi GEFFROY, Jacqueline PRIGENT, Patricia MERRANT.

2. Recrutement d'agents non titulaires compte tenu de l'accroissement temporaire et Saisonnier d'activité

Les élus décident à l'unanimité de recruter des agents non titulaires **pour faire face à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité dans les services suivants :**

- Services techniques

Ces agents assureront des fonctions d'ouvrier polyvalent relevant de la catégorie C à temps complet ou à temps non complet. Leur traitement sera calculé par référence à l'indice brut 330.

3) Recrutement d'un contrat unique d'insertion (C.A.E.)

Les élus votent à l'unanimité la création d'un CAE pour être affecté à l'école au 1^{er} septembre 2014 à raison de 21 heures par semaine.

4) Recrutement emploi temps non complet

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

COMMUNE DE PLOUEGAT-MOYSAN

Département du Finistère - Arrondissement de Morlaix - Canton de Plouigneau

16 Hent Ti Ker – 29650 Plouégat-Moysan

Tél : 02 98 79 21 93 – Fax : 02 98 79 22 65

La création d'un emploi à temps non complet annualisé de 16 heures par semaine d'adjoint technique de 2^{ème} classe, en remplacement d'un agent qui part à la retraite à compter du 1^{er} septembre 2014.

Les horaires de travail sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi : 9h – 13h30

Mercredi : 9h – 12h30

5) Dérogation Loi Barnier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soumet un dossier d'étude pour permettre de déroger au recul le long de la RN 12 axe Brest-Rennes et permettre l'implantation d'une zone d'activités économiques au lieu-dit Guernaven.

6) Dénomination de rues

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte la dénomination « rue de Bellevue » et « rue du couvent »,
- charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

7) Motion AMF

Les élus, à l'unanimité, approuvent la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Le 20 juin 2014

Le Maire, François GIROTTO